

Dunkerque, le 26 septembre 2016

**Madame Ségolène ROYAL**  
**Ministre de l'Environnement,**  
**de l'Energie et de la Mer**

Hôtel de Roquelaure  
246, boulevard Saint Germain  
75007 Paris

**Objet :** Rapport sur le financement des Commissions Locales d'Information (CLI)

Madame la Ministre,

La loi de finances 2016 prévoyait la remise d'un rapport du Gouvernement au Parlement sur le financement des Commissions Locales d'Information avant le 1er juillet 2016.

A ce jour, les CLI et l'ANCCLI n'ont pas été informées de la parution de ce document très important pour leur avenir.

En effet, comme vous le savez leur implication citoyenne et associative pour la transparence, l'information et la sûreté nucléaire est essentielle et reconnue par tous et il est indispensable qu'elles puissent bénéficier de moyens supplémentaires au travers de la taxe sur les Installations Nucléaires de Base (INB) pour leur permettre d'assurer, au mieux, leurs missions qui, sous votre impulsion, viennent encore d'être renforcées par la loi sur la Transition Energétique pour une Croissance Verte (TECV).

Nous savons que nous pouvons compter sur votre appui et nous souhaiterions également obtenir une copie de ce rapport avant notre prochaine Assemblée Générale et avant la Conférence annuelle des CLI qui se dérouleront respectivement les 15 et 16 novembre prochains.

Vous remerciant à l'avance et dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

**Jean-Claude DELALONDE**



**Président de l'ANCCLI**